



1 La colline inspirée dans son écrin de mirabelliers en fleurs © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Petit rhinolophe en vol à l'entrée de son gîte © DAVID AUPEMANN





Gîtes à Chiroptères autour de la Colline Inspirée



Superficie : 34 ha
Département : Meurthe-et-Moselle (et Vosges)
Maître d'ouvrage : CG 54
Opérateur : CG 54

Un haut lieu pour les chauves-souris

Délimitée par la Côte de Moselle à l'Ouest et la côte de l'Infralias à l'Est, le Saintois est une dépression marneuse drainée par le Madon et son affluent le Brénon. Les failles localisées en avant de la Côte de Moselle influent fortement sur le tracé du relief ; ainsi, la butte témoin en forme de fer à cheval de Sion-Vaudémont est préservée de l'érosion dans un compartiment tectoniquement affaissé au sud d'une faille Est-Ouest longeant la Côte bajocienne. Cette origine géomorphologique explique les pentes abruptes de cette colline, haut lieu spirituel des Lorrains, qui domine le Saintois du haut de ses 541 m. Occupée depuis le néolithique, la butte témoin héberge les vestiges d'un rempart de l'oppidum celte qui était installé sur l'éperon occupé actuellement par le village fortifié de Vaudémont.

Le périmètre du site Natura 2000 « Gîtes à Chiroptères autour de la Colline inspirée – Érablières, pelouses, églises et château de Vandeléville » inclut majoritairement des bâtiments qui abritent des colonies de mise bas et quelques milieux souterrains pour l'hibernation de six espèces de Chiroptères inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » :

- Le Petit rhinolophe occupe pratiquement tous les gîtes du périmètre ; il y est connu essentiellement en période de reproduction avec une grande majorité de colonies de mise bas. En effet, la population du Petit rhinolophe dans le Saintois est estimée à plus de 2 500 individus répartis autour de 35 nurseries, ce qui en fait un des secteurs majeurs pour cette espèce en France continentale avec une densité qui s'élève à 4,2 individus au km². De plus, la Lorraine est aujourd'hui considérée comme le dernier espace de l'ouest de l'Europe centrale où le Petit rhinolophe est encore solidement implanté avec des colonies vigoureuses. À l'échelle européenne de la conservation de cette espèce, la population autour de la Colline de Sion-Vaudémont joue un rôle incontestable.
- Le Vespertilion à oreilles échanquées est lui aussi bien représenté avec trois nurseries totalisant près de 1 000 individus.
- Le Grand murin occupe une place importante dans ce secteur, avec deux colonies de mise bas totalisant environ 400 individus.
- Le Grand rhinolophe est présent avec une petite nursery de 35 individus.
- Les populations du Vespertilion de Bechstein et de la Barbastelle d'Europe sont plus disséminées et encore fortement méconnues.
- Le Vespertilion de Bechstein et la Barbastelle d'Europe sont bien représentés sur le site ; toutefois, leurs populations sont plus disséminées et encore fortement méconnues.

L'inventaire des Chiroptères mené par la CPEPESC Lorraine en 2005 et 2006 dans un rayon de 10 km autour du périmètre initial du site Natura 2000 a permis de recenser un total de 15 espèces de chauves-souris sur les 22 représentées en Lorraine. En plus des espèces mentionnées ci-dessus, plusieurs espèces de l'annexe IV de la directive « Habitats-Faune-Flore » ont été inventoriées : la Sérotine commune, l'Oreillard roux, l'Oreillard gris, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, la Pipistrelle commune, le Vespertilion à moustaches, le Vespertilion de Natterer et le Vespertilion de Daubenton.

Il est avéré aujourd'hui que le Saintois héberge une des populations de Chiroptères parmi les plus importantes de Lorraine, autant en effectifs qu'en espèces.





- 1 Vue sur le sud du Saintois depuis le signal de Vaudémont © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Érablière à Scolopendres dans le plateau près de Vandelévillle © FRANÇOIS SCHWAAB



Érablières, pelouses et grottes : un autre aspect de ce site

Le site « Gîtes à Chiroptères autour de la Colline inspirée – Érablières, pelouses, église et château de Vandelévillle » héberge également sept habitats naturels dont cinq sont d'intérêt communautaire. Dans les formations boisées installées sur les buttes témoin et le plateau de Saint-Amond, et plus particulièrement dans les vallons entaillant le massif calcaire, des forêts de ravin, avec de belles érablières sur éboulis (*Habitat prioritaire 9180-4*) et des fragments de forêt alluviale*, avec une aulnaie-frênaie de ruisseau (*Habitat 91E0-8*), sont représentées. De plus, de petites pelouses à orchidées (*Habitat prioritaire 6210*) sont encore visibles sur les communes de Vandelévillle et de Fécocourt. Par ailleurs, le calcaire de la butte témoin de Sion-Vaudémont présente par endroits un faciès* karstique* avec des diaclases*, voire de petites grottes (*Habitat 8310*).

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

D'une superficie initiale d'environ 34 ha, le site « Gîtes à Chiroptères autour de la Colline inspirée – Érablières, pelouses, église et château de Vandelévillle » concerne douze communes en Meurthe-et-Moselle et une commune dans le département des Vosges.

Les premiers inventaires menés par la CPEPESC Lorraine en 1995 ont mis en évidence l'importance exceptionnelle du Saintois pour le Petit rhinolophe et dès 1998, dans le cadre du programme LIFE Chauves-souris transfrontalier (LIFE Nature 95/D/A22/EU/00045) mené en partenariat avec le Conservatoire des Sites Lorrains, la location par un bail emphytéotique* et la mise en sécurité des deux grottes de Vézelize ont pu être réalisées. Depuis le début des années 2000, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle appuie les différentes initiatives visant à conserver les gîtes des Chiroptères du Saintois et à mieux connaître le fonctionnement de la métapopulation du Petit rhinolophe inféodée à ce secteur : ainsi, il a assuré le financement d'une grande étude sur la localisation de ses territoires de chasse par télémétrie en utilisant la technique du radio-pistage.

Les actions à mener pour la conservation des Chiroptères sont de deux types : les actions liées aux gîtes eux-mêmes et les actions liées aux zones de chasse et aux routes de vol :

- Les colonies établies dans les combles et les caves des maisons traditionnelles ne craignent généralement que la fermeture des voies d'accès ou plus rarement la destruction directe par malveillance. En revanche, les risques d'effondrement sont réels dans les grottes de Vézelize et rendent des travaux de consolidation nécessaires.
- Le périmètre initial du site Natura 2000 comprend de nombreux gîtes à Chiroptères, mais peu de zones pouvant correspondre à des habitats de chasse. Cependant, les milieux forestiers inclus sont probablement utilisés comme territoires de chasse et, de plus, ils peuvent héberger des gîtes pour les espèces arboricoles. C'est pourquoi, ces milieux doivent faire l'objet de recommandations de gestion favorables aux Chiroptères, dès lors que celles-ci ne vont pas à l'encontre de la conservation des habitats naturels. Des études complémentaires sur la localisation des zones de chasse des Chiroptères devront permettre d'identifier les secteurs à inclure dans une extension du périmètre du site afin de prendre en compte l'ensemble du cycle vital des chauves-souris. Concernant les routes de vol, il est impératif de conserver les haies, les linéaires boisés et les vergers qui structurent le paysage.

Les objectifs opérationnels pour la restauration des habitats naturels ne concernent que les pelouses calcaires actuellement dans un état de conservation moyen. Le renforcement de la richesse spécifique et de la diversité du couvert herbacé de la pelouse de Vandelévillle peut être réalisé par le biais d'une fauche plus tardive et/ou d'un pâturage ovin extensif*. En revanche, la fermeture* naturelle de la pelouse calcaire de Fécocourt et sa colonisation par les Pins noirs représentent une contrainte forte sur cet habitat communautaire. Les habitats forestiers ainsi que le cours d'eau, dans un bon état de conservation, ne nécessitent pas d'objectifs opérationnels, mais des propositions sont faites dans le cadre de la charte et des contrats Natura 2000.

Suite à l'inventaire des colonies de chauves-souris et des habitats naturels réalisé en 2007, la proposition d'un nouveau périmètre portant sur une surface d'environ 58 ha a été validée par le Comité de pilotage le 3 décembre 2007. De plus, la découverte de la présence du Triton crêté et du Sonneur à ventre jaune, espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » aux alentours du site, mérite une étude plus approfondie avec éventuellement un ajustement du périmètre.

Habitats représentés dans ce site

6210 7220 8310 9180 91E0

Espèces représentées dans ce site

1303 1304 1308 1321 1323 1324

Documentation

CPEPESC LORRAINE (2008 & 2009)

CPEPESC LORRAINE -JOUAN D. (2007)

